



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
15 septembre 2011
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme
Cinquante-neuvième session
Genève, 5-7 septembre 2011

**Rapport du Groupe de travail du cadre stratégique et
du budget-programme sur sa cinquante-neuvième session**

Tenue au Palais des nations, à Genève, du 5 au 7 septembre 2011

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Projet de décision et conclusions concertées adoptés par le Groupe de travail à sa cinquante-neuvième session.....	2
II. Compte rendu des travaux.....	5
III. Questions d'organisation.....	6
Annexes	
I. Ordre du jour provisoire de la soixantième session du Groupe de travail.....	8
II. Participation	8

I. Projet de décision et conclusions concertées adoptés par le Groupe de travail à sa cinquante-neuvième session

A. Projet de décision pour examen par le Conseil du commerce et du développement

Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement (Point 3 de l'ordre du jour)

Le Conseil du commerce et du développement,

1. *Prend note* des activités de coopération technique réalisées par le secrétariat de la CNUCED en coopération avec les bénéficiaires et les partenaires de développement;

2. *Prend également note* des rapports établis par le secrétariat à l'intention du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme;

3. *Note en outre* l'accroissement modéré de l'ensemble des activités correspondant à l'exécution des programmes de coopération technique de la CNUCED;

4. *Exprime sa gratitude* aux donateurs bilatéraux et multilatéraux pour le soutien fourni et invite ceux qui sont en mesure de le faire à verser des contributions pluriannuelles en faveur des activités de coopération technique de la CNUCED afin d'assurer une plus grande prévisibilité de la planification et de l'exécution des programmes d'assistance technique considérés;

5. *Encourage* la CNUCED à mettre davantage l'accent sur la réalisation intégrale des activités de coopération technique, dans la limite des ressources disponibles, afin de s'assurer que les résultats soient atteints comme prévu et que la gestion soit axée sur les résultats assortis d'objectifs clairs, d'une indication des résultats escomptés et d'indicateurs vérifiables pour les produits d'une certaine portée, en particulier pour ce qui concerne les groupes de pays énumérés au paragraphe 212 de l'Accord d'Accra, qui jusqu'à présent ont moins bénéficié des activités de coopération technique;

6. *Souligne* l'importance d'une approche transparente, efficace, fondée sur la demande et équilibrée sur le plan géographique des activités de coopération technique de la CNUCED et prie instamment le secrétariat de poursuivre ses efforts pour promouvoir une plus grande cohérence de la planification et de l'exécution des programmes de coopération technique, notamment avec les activités d'analyse et de formation de consensus de la CNUCED;

7. *Note* que les dépenses effectuées en 2010 dans les pays les moins avancés (PMA) représentaient 34 % des dépenses totales, contre 42 % en 2009. Exprime ses préoccupations face au recul enregistré en 2010 par rapport à 2009 en ce qui concerne la coopération technique en faveur des PMA et prie instamment le secrétariat de continuer à s'assurer que la priorité soit accordée à ces pays;

8. Pour permettre à la CNUCED de répondre aux demandes d'assistance technique des PMA, y compris l'appui nécessaire à la bonne exécution du Programme d'action d'Istanbul, *demande* aux partenaires de développement qui sont en mesure de le faire de poursuivre leurs contributions au Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED en faveur des PMA;

9. *Rappelant* ses décisions 495 (LV), 498 (LVI) et 504 (LVII) et les paragraphes 215 c), 216 et 217 de l'Accord d'Accra concernant la nécessité d'accroître la cohérence de la planification et de l'exécution des programmes de coopération technique, en particulier par la constitution d'ensembles thématiques, *invite* les donateurs qui sont en mesure de le faire, à donner au secrétariat les instructions nécessaires pour permettre au processus de regroupement de se poursuivre, sans préjudice de la portée, du contenu et des modalités d'exécution des programmes de coopération technique de la CNUCED;

10. *Remercie* le secrétariat des informations fournies sur les demandes de coopération technique, informations qui sont utiles pour déterminer les besoins et les priorités des bénéficiaires et qui peuvent guider les donateurs dans leurs décisions relatives à l'affectation de leurs contributions;

11. *Encourage* le secrétariat à poursuivre ses activités à l'appui du processus de renforcement de la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies et note avec gratitude le rôle de chef de file de la CNUCED au sein du Groupe interinstitutions sur le commerce et les capacités productives;

12. *Rappelle* l'Accord d'Accra et les conclusions concertées pertinentes du Groupe de travail, et exprime sa reconnaissance pour l'aide et l'appui apportés par la CNUCED au peuple palestinien.

B. Conclusions concertées

Évaluation des activités de la CNUCED: évaluation approfondie du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement
(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Évaluation approfondie du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement

Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme,

Ayant examiné l'évaluation approfondie du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement, telle qu'elle est présentée dans le document TD/B/WP/234, et les observations du secrétariat la concernant, telles qu'elles sont exposées dans le document TD/B/WP(59)/CRP.1,

1. *Remercie* l'équipe indépendante d'évaluateurs de son rapport d'évaluation, le secrétariat de son appui au processus et le Gouvernement norvégien de sa contribution financière à l'évaluation;

2. *Prend acte* des points de vues exprimés et des recommandations et conclusions énoncées dans le rapport d'évaluation et, dans ce contexte, souligne le rôle que jouent la science, la technologie et l'innovation dans le développement, et prend note des travaux de la CNUCED dans ce domaine;

3. *Demande* aux États membres de poursuivre l'examen des recommandations figurant dans le rapport d'évaluation et décide que cet examen aura lieu à sa prochaine session consacrée à la coopération technique, au deuxième semestre de 2012;

4. *Se félicite* des contributions versées par les donateurs à l'appui du programme de la science et de la technologie au service du développement.

2. Suivi de l'application des recommandations issues de l'évaluation externe indépendante des activités de coopération technique de la CNUCED consacrées aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et aux petits États économiquement et structurellement faibles et vulnérables

Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme,

Ayant pris note du rapport intérimaire sur l'application des recommandations issues de l'évaluation réalisée l'an dernier concernant les activités de coopération technique de la CNUCED consacrées aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et aux petits États économiquement et structurellement faibles et vulnérables, tel qu'il est présenté dans le document TD/B/WP/235,

1. *Note* les progrès accomplis dans l'application des recommandations. Demande toutefois que des efforts redoublés soient déployés en vue de l'application intégrale et équitable des recommandations formulées dans l'évaluation indépendante;

2. *Reconnaissant* que le Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED en faveur des PMA est un instrument important pour les activités de coopération technique et de renforcement des capacités dans ces pays et pour la bonne exécution du Programme d'action d'Istanbul et appréciant les contributions à ce Fonds, *demande* aux partenaires de développement qui sont en mesure de le faire de continuer leurs versements au Fonds;

3. *Demande* au secrétariat de faire rapport sur les nouveaux progrès accomplis dans l'application des recommandations à la prochaine session du Groupe de travail consacrée à la coopération technique.

II. Compte rendu des travaux

A. Déclarations liminaires

1. Des déclarations liminaires ont été prononcées par: M. Petko Draganov, Secrétaire général adjoint de la CNUCED; M. Mothae Anthony Maruping (Lesotho), au nom du Groupe des 77 et de la Chine; M. Sek Wannamethee (Thaïlande), au nom du Groupe asiatique; M. Hugo Rodríguez Nicolat (Mexique), au nom du Groupe latino-américain et caraïbe; M^{me} Ellen Nee-Whang (Ghana), au nom du Groupe africain; M^{me} Agnieszka Hardej-Januszek (Pologne), au nom de l'Union européenne; M^{me} Erika Köszegi (Hongrie), au nom du Groupe D; M. Dinesh Bhattarai (Népal), au nom du Groupe des pays les moins avancés; M. Roberto Flores Bermúdez (Honduras); M. Boumediene Mahi (Algérie); et M. Leulseged Tadesse Abebe (Éthiopie).

2. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED, M. Petko Draganov, a brossé un tableau général des activités de coopération technique réalisées par la CNUCED en 2010, signalant notamment que les dépenses totales avaient été légèrement plus élevées qu'en 2009 et que les contributions versées par les donateurs bilatéraux et multilatéraux avaient augmenté de 3 % par rapport à l'année précédente. Des progrès avaient en outre été accomplis en matière de rationalisation des activités et de regroupement des projets réalisés dans chacun des 17 ensembles thématiques. Toutefois, des efforts supplémentaires étaient nécessaires, et les donateurs qui étaient en mesure de le faire étaient vivement encouragés à donner des instructions spécifiques au secrétariat pour le regroupement de leurs contributions dans des fonds d'affectation spéciale thématiques pluriannuels et multidonateurs. La CNUCED avait continué de renforcer sa participation au processus de réforme de l'ONU, en particulier en assumant la coordination du Groupe interinstitutions

des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives. En 2010, elle avait reçu des fonds des mécanismes de financement multidonateurs nouvellement établis, tels que les fonds d'affectation spéciale multidonateurs et les fonds de l'initiative «Une ONU», mis en place pour soutenir les opérations interinstitutions au niveau des pays. Le Secrétaire général adjoint a accueilli avec satisfaction le rapport de l'équipe indépendante d'évaluateurs et a noté qu'il arrivait à point nommé pour enrichir le débat sur la manière de renforcer le programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement. Quelques-unes des réponses apportées par le secrétariat à l'évaluation de l'année précédente – par exemple, l'amélioration de la coopération interdivisions – ont aussi été présentées brièvement.

3. Dans leurs déclarations, tous les orateurs ont insisté sur l'importance de la coopération technique en tant qu'élément essentiel du travail et des activités de la CNUCED. Un certain nombre d'entre eux ont également appelé l'attention sur la nécessité de renforcer les synergies entre la coopération technique et les deux autres grands axes des travaux de la CNUCED, à savoir la recherche et l'analyse, et la formation de consensus. En outre, de nombreux intervenants ont souligné que, pour renforcer l'efficacité et les effets de la coopération technique, celle-ci devait être fondée sur la demande et être transparente et cohérente dans sa planification.

4. De nombreux orateurs se sont inquiétés de la forte diminution des dépenses de coopération technique engagées en faveur des PMA et ont demandé au secrétariat d'accorder la priorité absolue à ce groupe de pays dans ce domaine de manière à répondre à leurs demandes croissantes. Certains représentants se sont aussi déclarés préoccupés de la baisse du financement des activités de la CNUCED liées au commerce.

5. De nombreux orateurs ont observé que les efforts de rationalisation des activités devaient se poursuivre sans que l'éventail des activités ne soit réduit.

6. De nombreux orateurs ont loué la CNUCED pour ses activités dans le cadre du Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives et ont encouragé le secrétariat à continuer d'œuvrer en faveur du renforcement de la cohérence à l'échelle du système.

7. Certains représentants ont dit que le Fonds d'affectation spéciale en faveur des PMA était un instrument important pour les activités de renforcement des capacités de ces pays et ont demandé qu'il soit alimenté régulièrement, notamment pour que la CNUCED puisse participer pleinement à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul.

8. La plupart des représentants ont pris acte du travail de l'équipe d'évaluation et l'ont félicitée du rapport analytique et approfondi qu'elle avait établi et des recommandations constructives concernant le renforcement de l'efficacité qu'il contenait.

9. De nombreux représentants ont appuyé la recommandation figurant dans le rapport d'évaluation qui demandait à la CNUCED d'améliorer ses pratiques en matière de planification, de suivi et de présentation de rapports concernant son programme de travail relatif à la science et à la technologie au service du développement. Un représentant a également proposé que la stratégie globale de la CNUCED soit assortie d'objectifs, de résultats et d'indicateurs mieux définis afin qu'il soit plus facile à l'organisation d'exécuter son mandat relatif à la science et à la technologie. Un autre a insisté sur la nécessité de renforcer le suivi des résultats des activités de coopération technique dans le domaine de la science et de la technologie – notamment pour l'examen des politiques en matière de science, de technologie et d'innovation (STI) et d'autres programmes tels que le projet de réseau de centres d'excellence.

10. Quelques représentants ont souscrit à la recommandation selon laquelle la CNUCED devait clarifier la répartition interne des tâches et des responsabilités en matière de transfert de technologie.

11. Deux représentants ont approuvé la recommandation selon laquelle il convenait d'accorder davantage d'attention au programme de coopération technique et au transfert de compétences et de connaissances vers les pays en développement en encourageant une implication plus étroite du personnel de la CNUCED au niveau des pays et une plus forte participation des experts locaux aux activités de projet.

12. Quelques représentants ont redit la nécessité d'améliorer la coordination au sein de la CNUCED et avec d'autres organismes afin de créer des complémentarités et d'assurer une meilleure cohérence, en particulier dans le domaine de la STI.

13. Un représentant, partageant l'avis exprimé dans le rapport d'évaluation, a estimé que le temps imparti à l'examen des questions concernant la STI pendant les réunions de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, était généralement insuffisant pour que des débats approfondis puissent avoir lieu ou que des décisions mûrement pesées puissent être prises sur la suite à donner aux questions considérées, limitant l'appui apporté aux travaux de recherche et d'analyse et aux activités de coopération technique du Service de la science, de la technologie et des TIC. Le représentant a également appuyé la recommandation selon laquelle la CNUCED devait veiller à ce que les activités du Service soient correctement équilibrées entre le mandat confié à l'organisation qui assurait le secrétariat de la Commission de la science et de la technologie au service du développement et ses autres activités pour la science et la technologie au service du développement.

14. Un représentant s'est dit préoccupé par la proportion relativement faible d'activités de coopération technique liées à la science et la technologie au service du développement et aux TIC, malgré les problèmes que ces questions posent aux pays en développement et les perspectives qu'elles peuvent leur offrir. Un autre a fait observer que la contribution du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement n'était pas assez claire.

15. Un représentant a demandé à la CNUCED de renforcer ses activités dans le domaine de la STI, y compris les TIC, et a prié instamment les partenaires de développement d'en faire un domaine de coopération internationale prioritaire.

B. Séances informelles

16. Le Groupe de travail a poursuivi ses travaux en séances informelles.

III. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. À sa séance plénière d'ouverture, le 5 septembre 2011, le Groupe de travail a élu M. Wang Dawei (Chine) Président et M. Dmitry Lyakishev (Fédération de Russie) Vice-Président-Rapporteur.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

2. À la même séance, le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/WP/231; l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement.
4. Évaluation des activités de la CNUCED: Évaluation approfondie du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement.
5. Ordre du jour provisoire de la soixantième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

C. Ordre du jour provisoire de la soixantième session du Groupe de travail

(Point 5 de l'ordre du jour)

3. À sa séance plénière de clôture, le 7 septembre 2011, le Groupe de travail a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa soixantième session (voir l'annexe I).

D. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement

(Point 7 de l'ordre du jour)

4. À la même séance, le Groupe de travail a autorisé le Rapporteur à établir la version finale du rapport sur sa cinquante-neuvième session.

Annexe I

Ordre du jour provisoire de la soixantième session du Groupe de travail

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen du projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2014-2015.
4. Ordre du jour provisoire de la soixante et unième session du Groupe de travail.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

Annexe II

Participation¹

1. Des représentants des États membres du Groupe de travail ci-après ont participé à la session:

Algérie	El Salvador
Bélarus	Fédération de Russie
Belgique	Honduras
Bénin	Iran (République islamique d')
Chine	Suisse

2. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après, qui ne sont pas membres du Groupe de travail, ont participé à la session:

Afrique du Sud	Kazakhstan
Allemagne	Kenya
Bahreïn	Maroc
Bangladesh	Maurice
Brésil	Mexique
Bulgarie	Myanmar
Burkina Faso	Népal
Burundi	Pakistan
Chili	Pérou
Chypre	Philippines
Djibouti	Pologne
Équateur	Portugal
Espagne	République dominicaine
Éthiopie	Royaume-Uni
Finlande	Serbie
Ghana	Thaïlande
Hongrie	Viet Nam
Inde	Zambie
Italie	

3. L'observateur de la Palestine était représenté à la session.
 4. L'organisme intergouvernemental ci-après était représenté à la session:
Union européenne.
 5. Les intervenants ci-après ont participé à la session:
M^{me} Judith Marcia Arrieta Munguía, Conseillère, Mission permanente du Mexique, Genève.
M. Hugo Rodríguez Nicolat, Mission permanente du Mexique, Genève.
M. Marc Thunus, Conseiller, Mission permanente de la Belgique, Genève.
M. Arto Valjas, Consultant.
-